

RCS : ANTIBES  
Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00263  
Numéro SIREN : 881 791 461  
Nom ou dénomination : 2DR

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2021 sous le numéro de dépôt 993

**2DR**

**SAS au capital de 10 000 euros**

Siège social :

59 boulevard Foch 06600 ANTIBES  
RCS ANTIBES 881 791 461

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> Janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un  
Le 1<sup>ER</sup> Janvier à 15 heures,

La SAS 2DR au capital de 10 000 € dont le siège social est 59 boulevard Foch 06600 ANTIBES, a tenu au siège social de la société la présente assemblée.

Sont présents :

<b>Madame REVELAT Danièle</b>	<b>50 PARTS,</b>
<b>Monsieur REVELAT Didier</b>	<b>50 PARTS,</b>

Soit au total les 100 parts composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame REVELAT en sa qualité de **PRESIDENTE**.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour les modifications statutaires préalable à la transformation et à l'unanimité pour la décision de transformation.

Ordre du jour :

- **Rémunération du Directeur Général Monsieur REVELAT Didier**

## **PREMIERE RESOLUTION**

Les actionnaires décident que le Directeur Général Monsieur REVELAT Didier de la société n'a perçu aucune rémunération depuis sa prise de gérance et ne percevra aucune rémunération pour l'année 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

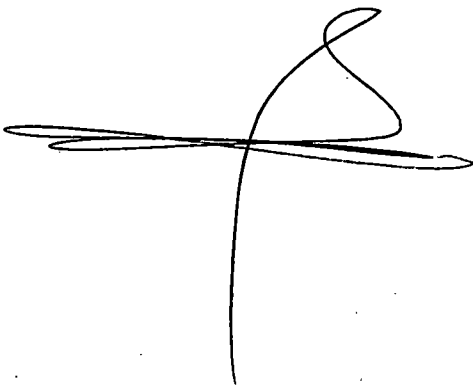
## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'actionnaire donnent tous pouvoirs, avec faculté de délégation et substitution, au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

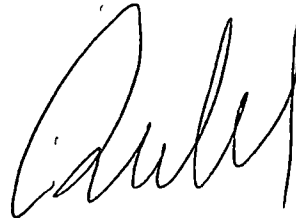
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par les associés qui tiennent lieu de feuille de présence.

**Madame REVELAT Danièle**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' with a horizontal stroke across the middle and a vertical line extending downwards.

**Monsieur REVELAT Didier**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier' written in a cursive, flowing style.